

REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Présents : Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Geneviève GODFRIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Conseillers communaux.

M. Jacques LEBRUN, Secrétaire communal ff

Séance du 25 AVRIL 2007
Absente : Marie-Claude ABSIL

LE CONSEIL COMMUNAL,
En séance publique,

1. PROCES-VERBAL

approuve le procès-verbal de la séance du 15 mars 2007.

2. DEVELOPPEMENT RURAL

entend un exposé de M. Philippe JOUREZ, Président de la Fondation Rurale de Wallonie à propos de l'opération de développement rural.

3. PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

approuve le cahier spécial des charges régissant le marché de services ayant pour objet la désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration du programme communal de développement rural pour une dépense estimée à 25.000 euros TVAC (procédure négociée)

4. FABRIQUES D'ÉGLISE

4.1. émet un avis favorable au compte 2006 des Fabriques d'église de :

Fabrique	Finnevaux	Houyet
Recettes	13.903,82	29.711,42
Dépenses	9.646,57	21.292,82
Intervention communale	10.868,23	16.657,94
Boni	4.257,25	8.418,60

4.2. émet un avis favorable aux modifications budgétaires des Fabriques d'église de Finnevaux et Houyet pour l'exercice 2007.

5. OFFICE DU TOURISME DE HOUYET asbl

Prend connaissance du compte 2006 de l'Office du Tourisme de Houyet asbl approuvé par l'AG du 21 mars 2007 :

Recettes	Dépenses	Solde à reporter
16.968,21	13.379,38	3.588,83

6. INTERCOMMUNALE INASEP

Désigne ses cinq représentants aux Assemblées Générales de l'INASEP :

Majorité :

Groupe IC :

Monsieur Jean HYAT

Monsieur Michel JÉRÔME

Groupe T ENS :

Madame Geneviève GODFRIN

Monsieur Eugène BRASSEUR

Minorité :

Groupe UV :

Monsieur Hervé RONDIAT

7. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE)

Désigne ses six représentants à l'Agence Locale pour l'Emploi :

Majorité :

Madame Françoise JADOUL

Madame Nathalie JAMIN

Madame DEPIERREUX Delphine

Monsieur DRESSEN Guy

Minorité :

Monsieur DE RUYVER Didier

Monsieur MAROT Etienne

8. SC « ARDENNE ET LESSE »

Désigne Madame Fabienne ROBA, Echevin, pour représenter la commune à la Société Coopérative de logements sociaux « Ardennes et Lesse » à Rochefort.

9. CAMPING DE LA LESSE

Approuve les clauses techniques du cahier spécial des charges présenté dans le cadre des travaux d'égouttage du camping de la Lesse et du collecteur de Houyet pour un montant estimé à 627.170,50 euros HTAV, dont 480.525,50 euros pour la partie collecteur et 146.645 euros pour la partie égouttage.

10. BATIMENT CPAS

Approuve le cahier spécial des charges régissant le marché de services ayant pour objet l'étude architecturale et urbanistique ainsi que la préparation et le contrôle de l'exécution du projet d'aménagement de nouveaux locaux administratifs pour le Centre Public d'Action Sociale dans le bâtiment communal sis à Houyet, rue Saint-Roch 13 pour une dépense estimée à 50.000 euros TVAC (procédure négociée) et approuve le contrat à conclure avec INASEP portant sur l'étude des techniques spéciales (chauffage, électricité, stabilité).

11. COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

Marque son accord de principe quant à la mise en place d'une éventuelle Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

12. PLANS DE PREVENTION DE PROXIMITE

approuve le rapport d'activité relatif à l'exercice 2006 des Plans de Prévention de Proximité tels que présentés par le Collège Communal.

13. ACQUISITION DE BARRIERES « NADAR »

Approuve le cahier spécial des charges régissant l'acquisition de 30 barrières type « NADAR » en acier galvanisé pour une dépense estimée à 2.500 euros TVAC (procédure négociée)

14. ACQUISITION DE CONTENEURS

approuve le cahier spécial des charges régissant l'acquisition de 6 conteneurs métalliques pour une dépense estimée à 3.700 euros TVAC (procédure négociée)

15. ACQUISITION DE COLUMBARIUMS

approuve le cahier spécial des charges régissant l'acquisition de 12 columbariums en béton et silex pour une dépense estimée à 4.000 euros TVAC (procédure négociée)

A huis clos :

- Décide de procéder au recrutement d'un contremaître A² par voie de promotion.
- Désigne un agent communal portant le grade le plus élevé, chargé de remplir temporairement les fonctions de secrétaire communal et décide de lui octroyer une allocation pour l'exercice de fonctions supérieures.